

(1)

(N° 50.)

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

SESSION DE 1880-1881.

### **Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1881.**

*(Voir les N<sup>os</sup> 91, VIII, session 1879-1880, 70, 100, 121, session 1880-1881, de la Chambre des Représentants.)*

### **LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,**

**A tous présents et à venir, Salut.**

**Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :**

#### **ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1881 est fixé à la somme de quatre-vingt-douze millions quatre cent quarante-quatre mille neuf cent soixante-trois francs (92,444,963 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Bruxelles, le 25 mai 1881.

*Les Secrétaires,*

*(Signé)* LÉON D'ANDRIMONT.  
DE VIGNE.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

*(Signé)* LE HARDY DE BEAULIEU.

## Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1881.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
	<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	»	
2	— des fonctionnaires et employés . . .	413,400 »	»	
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	27,500 »	»	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service. . . . .	53,950 »	4,580 »	680,030 »
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . . . .	100,000 »	» »	
6	Honoraires des avocats en titre du Département . .	41,600 »	18,400 »	
	<b>CHAPITRE II.</b>			
	<b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.</b>			
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Ponts et chaussées.</b>			
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides . . .	4,378,228 »	»	
8	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes . .	41,000 »	»	
	<b>SECTION 2. — Bâtiments civils.</b>			
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Etat, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles, loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc. . . . .	450,000 »	»	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils. . . . .	»	321,000 »	
	<b>SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.</b>			
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières . . . . .	857,750 »	1,279,050 »	
	<b>TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.</b>			
	<b>Bassin de la Meuse.</b>			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg . . . . .	»	145,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.		
13	Rivière et Canal de l'Ourthe . . . . .	»	17,500		
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé . . . . .	»	12,000 »		
15	— de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	»	10,000 »		
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	»	51,000 »		
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	»	5,000 »		
18	— — vers Hasselt. . . . .	»	10,000 »		
19	Sambre canalisée. . . . .	»	28,500 »		
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranche- ments. . . . .	»	25,000 »		
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>				
21	Escaut . . . . .	»	10,800 »		
22	Escaut maritime et ses affluents soumis à la marée .	»	100,000 »		
23	Canal de Mons à Condé . . . . .	»	121,500 »		
24	— de Pommerœul à Antoing. . . . .	»	5,500 »		
25	Lys . . . . .	»	5,800 »		
26	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord . . . . .	»	20,000 »		
27	— de Roulers à la Lys . . . . .	»	5,000 »		
28	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand. . . . .	»	50,000 »		
29	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes vers la frontière de France, et d'écoulement dit : de Langeleed . . . . .	»	12,000 »		
30	— de Gand à Terneuzen. . . . .	»	10,000 »	11,856,085	
31	Canaux le Moervaert, la Zuidlede et la Durme . .	»	5,000 »		
32	Dendre . . . . .	»	17,000 »		
33	Rupel . . . . .	»	2,900 »		
34	Dyle et Demer. . . . .	»	5,000 »		
35	Yser . . . . .	»	12,000 »		
	<i>Plantations.</i>				
36	Plantations nouvelles . . . . .	25,000 »	»		
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>				
37	Etablissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . .	35,000 »	»		

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.</i>			
38	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux . . . . .	364,500 »	528,500 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
39	Port d'Ostende . . . . .		270,000 »	
40	Port de Nieuport . . . . .	»	35,000 »	
41	Côtes . . . . .	»	240,000 »	
42	Phares et fanaux. . . . .	»	95,500 »	
	<i>SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.</i>			
43	Études de projets : frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications . . . . .	45,500 »	34,500 »	
44	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports . . . . .	»	9,000 »	
	<i>SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>			
45	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements.	873,850 »	127,525 »	
46	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen . . . . .	1,025,224 »	57,256 »	
47	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . . . .	20,000 »	»	
	<i>SECTION 7. — Service des bâtiments civils.</i>			
48	Traitements et indemnités des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments . . . . .	80,400 »	»	
49	Études de projets, achats d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications.	8,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE III.</b>			
	MINES.			
	SECTION 1 <sup>re</sup> . — <i>Personnel du conseil.</i>			
50	Personnel du conseil des mines. — Traitements . .	41,270 »	»	
51	— — — Frais de route .	500 »	»	
52	— — — Matériel . .	1,640 »	»	
	SECTION 2. — <i>Personnel du corps.</i>			
55	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .	524,400 »	»	
54	Frais des jurys d'examen du conseil de perfection- nement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines. . . . .	10,000 »	»	
55	Confection de la carte générale des mines. . . .	»	20,000 »	463,510 »
	SECTION 5. — <i>Caisse de prévoyance.</i>			
56	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des mem- bres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration des dites caisses . . . . .	45,000 »	»	
	SECTION 4. — <i>Impressions, etc.</i>			
57	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instru- ments; publications de documents statistiques; en- couragements et subventions; essais et expériences.	7,000 »	14,000 »	
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	CHEMINS DE FER.			
	SECTION 1 <sup>re</sup> . — <i>Services communs.</i>			
58	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés. . . . .	676,240 »	»	
59	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . . . .	155,150 »	»	
60	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services.	870,880 »	»	
61	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration. . . . .	40,000 »	»	
62	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt . . . .	24,000 »	»	
63	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales . . . . .	6,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.		
	<b>SECTION 2. — Voies et travaux.</b>				
64	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	1,448,900 »	»		
65	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	8,251,970 »	»		
66	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	5,495,000 »	»		
67	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux . . . . .	2,776,845 »	154,000 »		
	<b>SECTION 3. — Traction et matériel.</b>				
68	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	1,417,280 »	»		
69	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	15,225,825 »	»		
70	Primes d'économie et de régularité. . . . .	409,300 »	»		
71	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . .	5,009,550 »	»		
72	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	7,785,500 »	»		
	<b>SECTION 4. — Transports.</b>				
73	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	8,205,060 »	»	65,068,050 »	
74	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	5,222,400 »	»		
75	Primes pour encourager la marche régulière des convois . . . . .	550,000 »	»		
76	Frais d'exploitation. . . . .	1,617,000 »	»		
77	Camionnage. . . . .	1,500,000 »	»		
78	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux . . . . .	650,000 »	»		
79	Redevances aux compagnies . . . . .	50,900 »	181,000 »		
	<b>SECTION 5. — Contrôle des recettes.</b>				
80	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	1,535,770 »	»		
81	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	72,600 »	»		
	<small>(Les crédits portés aux articles 59, 64, 68, 75 et 80 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)</small>				

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
	SECTION 1 <sup>re</sup> . — <i>Services communs.</i>			
82	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	45,250	»	
85	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	4,960	»	
84	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc. . . . .	104,400	»	
	SECTION 2. — <i>Postes.</i>			
83	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	2,679,010	»	
86	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes. . . . .	5,160,604	»	
87	Transport des dépêches; indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers (Crédit non limitatif) . . . . .	4,311,990	»	
88	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste (Crédit non limitatif) . . . . .	40,000	»	
89	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie . . . . .	714,800	»	
90	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne. . . . .	3,250	»	
	SECTION 3. — <i>Télégraphes.</i>			
91	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	4,800,756	»	
92	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	902,200	»	
93	Entretien . . . . .	317,800	»	
94	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. . . . .	4,000	»	
	<small>(Les crédits portés aux articles 82, 86 et 94 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)</small>			
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	MARINE.			
95	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	780,621	»	
				11,053,020

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.		
96	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	176,500	»	3,151,770	
97	Remises (Crédit non limitatif) . . . . .	1,200,000	»		
98	Subsides . . . . .	47,945	»		
99	Traction et matériel . . . . .	946,904	»		
<b>CHAPITRE VII.</b>					
<i>SECTION 1<sup>re</sup>. — Commission des procédés nouveaux.</i>					
100	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, etc. . . . .	2 000	»	22,200	
<i>SECTION 2. — Commission des Annales des Travaux publics.</i>					
101	Frais de route et de séjour. . . . .	500	»		
102	Publication du Recueil, frais de bureau, etc. . . . .	7,900	»		
<i>SECTION 3. — Comité du contentieux.</i>					
103	Jetons de présence des membres et frais accessoires.	5,000	»	22,200	
<i>SECTION 4. — Commission consultative des machines à vapeur.</i>					
104	Frais de déplacements des membres et dépenses accessoires . . . . .	1,500	1,000		
<i>SECTION 5. — Commission de révision des règlements miniers.</i>					
105	Frais de déplacements des membres; frais d'expériences, de publications, etc. . . . .	»	4,500	74,000	
<b>CHAPITRE VIII.</b>					
106	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité . . . . .	»	74,000		74,000
<b>CHAPITRE IX.</b>					
107	Pensions : premier terme . . . . .	25,000	»	25,000	
<b>CHAPITRE X.</b>					
108	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés. . . . .	55,500	»		35,500
<b>CHAPITRE XI.</b>					
109	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	18,000	»	18,000	
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.</b>					
		88,320,052	4,124,911		92,444,963